MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



en ligne en ligne

AnIsl 32 (1998), p. 125-143

Pierre Larcher

Un phénomène de dérivation "formelle" en arabe classique ? A propos de la IIIe forme verbale fā'ala.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

| 9782724710922 | Athribis X | Sandra Lippert | |
|--------------------|--|--------------------------------------|--|
| 9782724710939 | Bagawat | Gérard Roquet, Victor Ghica | |
| 9782724710960 | Le décret de Saïs | Anne-Sophie von Bomhard | |
| 9782724710915 | Tebtynis VII | Nikos Litinas | |
| 9782724711257 | Médecine et environnement dans l'Alexandrie | Jean-Charles Ducène | |
| médiévale | | | |
| 9782724711295 | Guide de l'Égypte prédynastique | Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant | |
| 9782724711363 | Bulletin archéologique des Écoles françaises à | | |
| l'étranger (BAEFE) | | | |
| 9782724710885 | Musiciens, fêtes et piété populaire | Christophe Vendries | |

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Un phénomène de dérivation «formelle» en arabe classique? À propos de la III^e forme verbale fā'ala

remarque qu'« elle présente d'abord cette particularité d'avoir parfois une origine purement formelle, et [qu'] alors elle n'est pas significative» [c'est moi qui souligne]. Au § 12, auquel il renvoie, il indique plus précisément que « certains fā'ala ont été formés sur la forme participale [sic] fā'il», répétant que « ce sont des fā'ala purement formels et non significatifs». Autrement dit, Joüon suggère l'existence d'une corrélation entre la forme d'un dérivé et celle de sa base: le participe actif du verbe de base (fā'il) et la IIIe forme ont en commun l'allongement de la voyelle de la 1^{re} radicale. Si l'existence de cette corrélation est avérée, on peut alors parler, en reprenant l'adjectif même dont se sert Joüon, d'un phénomène de dérivation «formelle»: la signification grammaticale de la forme se trouve neutralisée, l'augment 'alif n'étant plus la marque d'une certaine relation sémantique, mais seulement celle du 'alif de la base et permettant de reconnaître celle-ci dans le dérivé. Il n'est plus significatif, mais seulement signalétique. Il a une fonction sémiotique, non sémantique.

Cette idée suscite aussitôt un écho chez un arabisant linguiste du discours qui a rencontré au moins un exemple d'une telle formation parmi les verbes que Benveniste (1958) proposait d'appeler «délocutifs» et dont il y a pléthore en arabe classique (Larcher, 1983, 1985).

Pour autant, l'idée n'est pas neuve en sémitologie, puisque Joüon, renvoyant en note à Vollers (1903: 313), signale que ce dernier «a émis l'hypothèse, bien peu vraisemblable, que la forme verbale $f\bar{a}'ala$ a été faite sur $f\bar{a}'il$ ». Autrement dit, si Joüon accepte l'idée que certains $f\bar{a}'ala$ sont formés sur $f\bar{a}'il$, il refuse d'extrapoler et de voir dans $f\bar{a}'il$ l'origine même de $f\bar{a}'ala$.

le conduit à rapprocher *qātil* et *qātala*, le reste de l'alinéa étant consacré à donner des arguments *pro* et *contra* un tel rapprochement.

¹ Vollers (II. Das Qâțil-Partizipium, p. 312-321) note que si l'on voit dans l'accompli des langues sémitiques *qatala* une forme dénominative du nom d'agent *qāţil*, il faut rendre compte de la disparition de l'allongement vocalique. C'est ce dernier qui

Elle n'est pas davantage neuve en linguistique arabe, puisqu'elle est explicitement développée par Nöldeke (1897: 27). Ce dernier écrit en effet: «Die III. Classe bei 'āfā "Wohlsein verschaffen, heilen" möchte ich durch reine Lauteinwirkung des Substantifs 'āfiyatun "Wohlsein" erklären », ajoutant: «bālā "sich zu Herzen nehmen, sich bekümmern um" gehört wohl nicht zu $bal\bar{a}$, sondern ist durch $b\bar{a}lun$ hervorgerufen». Si l'on observe que les deux exemples donnés par Nöldeke sont les deux premiers de ceux donnés par Joüon, on en conclura que c'est chez le premier que le second en a trouvé l'idée (cf. 1). En note, Nöldeke, renvoyant à Stumme (1896, § 28, 2), signale que le phénomène ne se limite pas à l'arabe littéral, mais se rencontre également en arabe dialectal: «So geht im Tuniser Arabisch vom Partizip wāğib ein Verb III. Classe wāğeb "war nöthig" Impf iwāğeb aus 2.» Il ajoute un dernier exemple: «tanāwaha "sich einander entgegen richten" möchte ich so von nāhiyat "Richtung" ableiten». Or, nāyiha se présente comme le participe actif d'un verbe I nahāvanhū (de «racine» NHW), tandis que le verbe tanāwaha est un verbe de forme VI et de «racine» NWH. La paraphrase même donnée de ce verbe montre que la signification grammaticale (celle de réciprocité explicite) n'est pas neutralisée. Si phénomène de dérivation formelle il y a, il n'est que partiel et relève de ce que l'on peut appeler une «erreur sur la racine». Cet exemple a le mérite de rappeler qu'on ne peut se fier à sa seule intuition ou impression: encore faut-il, avant de conclure à une dérivation «formelle», déterminer des critères objectifs autorisant une telle conclusion.

L'objet du présent article est d'examiner les exemples de Joüon, en proposant des critères permettant de les (in)valider; de montrer que ce processus dérivationnel est bien vivant et enfin de proposer une généralisation: il existe des procédés de dérivation « formelle », dont l'existence même contribue à rendre encore un peu plus inadéquate la théorie communément admise de la dérivation lexicale en arabe classique.

1. LES EXEMPLES DE JOÜON

1.1. *'āfā*

«'āfā rendre la santé ('āfiya) à quelqu'un, guérir quelqu'un.»

Le nom 'āfiya se présente, formellement, comme le féminin du participe actif du verbe 'afā-ya'fū («effacer» ou «s'effacer», selon qu'il est transitif ou intransitif ³). Et, sémantiquement, il est ainsi défini par Lisān al-'Arab (désormais LA) de Ibn Manzūr, m. 711/1311 (art. 'FW): «le fait qu'Allah (...) le préserve d'une maladie ou d'une affection, et c'est la santé, contraire de la maladie» ('an yu'āfiya-hu llāhu [...] min suqm 'aw baliyya wa-hiya al-ṣiḥḥa didd al-marad), ajoutant: «on dit 'āfā-hu llāhu et 'a'fā-hu, c'est-à-dire "qu'il lui donne la préservation des infirmités et des affections"» (yuqāl 'āfā-hu llāhu wa-'a'fā-hu 'ay

Dans l'expression 'afa llāhu 'anhu («Allah lui pardonne!»), on admet généralement l'ellipse d'un objet tel que danb/dunūbahu («sa/ses faute(s)»).

² Également cité par Fleisch (1944: 143).

³ On dit en effet 'afat al-riyāḥu al-'āṭāra («les vents ont effacé les traces») et 'afat al-'āṭāru («les traces se sont effacées»).

wahaba lahu al-'afiya min al-'ilal wa-l-balāyā). Le fait que dans la paraphrase même du nom 'āfiya apparaisse le verbe 'āfā souligne l'étroite relation entre les deux. Ce que semble confirmer un peu plus loin la remarque suivante: «on dit 'āfā-hu llāhu 'āfiyatan, et c'est un nom remplaçant le maṣdar véritable qui est mu'āfāt» (yuqāl 'āfā-hu llāhu 'āfiyatan wa-huwa ism yūḍa' mawḍi' al-maṣdar al-ḥaqīqī wa-huwa al-mu'āfāt). Autrement dit, 'āfīya est le ism al-maṣdar de 'āfā, c'est-à-dire un nom (ism), qui, sans être le maṣdar formel d'un verbe, n'en a pas moins pour «dénommé» (musammā) celui-ci, c'est-à-dire le même sens que lui, parce que pouvant en avoir le même fonctionnement syntaxique: il peut être complément résultatif (maf'ūl muṭlaq) de ce verbe ou encore nom d'action. Cette propriété signale en général que ce nom est la base véritable du verbe (Larcher, 1983). Le fait qu'on ait ensuite les deux verbes III et IV paraphrasés par «donner la 'āfīya» suggère que, si les deux sont sémantiquement sentis comme des dénominatifs de 'āfīya, le premier est, plus particulièrement, attiré par la forme même du nom ⁴.

Les choses sont peut-être moins simples qu'il y paraît. Sībawayhi (*Kitāb* IV, 68) note déjà que «*fā'altu* apparaît parfois, sans qu'on vise, par son intermédiaire, l'action à deux: on a néanmoins formé le verbe sur lui, comme on l'a formé sur 'af'altu; ainsi, quand on dit nāwaltu-hu, 'āqabtu-hu, 'āfā-hu llāhu, sāfartu, zāhartu 'alayhi et nā'amtu» (wa-qad taği' fā'altu lā turīd bi-hā 'amal iṭnayn wa-lākinna-hum banaw 'alayhi al-fi'l kamā banaw-hu 'alā 'af'altu wa-dālika qawlu-hum nāwaltu-hu wa-'āqabtu-hu wa-'āfā-hu llāhu wa-sāfartu wa-zāhartu 'alayhi wa-nā'amtu). Sībawayhi ne veut rien dire d'autre que ceci: il existe des fā'ala, comme il existe des 'af'ala, qui ne sont pas en relation formelle et/ou sémantique avec des fa'ala, autrement dit ne sont pas des déverbatifs de valeur réciproque implicite ou factitive. L'exemple de 'āfā diffère cependant des autres, en ce qu'il figure dans un contexte, pour ne pas dire le contexte où on l'emploie. Il s'agit d'une formule de souhait, adressée à quelqu'un de malade, et qui, par là même, signifie «Allah lui rende la santé ⁵!» La forme III fait alors sens.

On peut même aller plus loin. Chacun sait, qui a vécu au Proche-Orient, que l'on salue quelqu'un en train de travailler d'un Allāh ya'tīk əl-'āfye («Allah te donne la santé!»), auquel il répond immanquablement par Allāh y'āfīk. Ce qui est intéressant ici, c'est que le verbe III 'āfā-y'āfī apparaisse dans la réponse à une formule où apparaît «donner la santé». La forme III se justifie donc bien par le fait que l'on rend quelque chose. Mais quoi? Il ne s'agit pas, pour le locuteur, de prier Allah qu'il rende la santé à l'allocuté, ce qui présupposerait que ce dernier l'a perdue. Il s'agit en fait pour le locuteur de prier Allah qu'il donne la santé à l'allocuté en retour de la santé que celui-ci a lui-même prié Allah de donner à celui-là. Autrement dit, il s'agit, non de rendre la santé, mais de rendre Santé!

⁴ Cf. également Raḍī al-dīn al-Astarābādī (m. après 688/1289), Šarḥ al-Šāfiya I, 99, qui le classe explicitement comme dénominatif, en paraphrasant 'āfa-ka llāhu par ǧa'ala-ka dā 'āfiyatin («qu'il te fasse possesseur de santé»).

⁵ Dans ce contexte, on peut dire, en arabe maghrébin, non seulement *Allāh y(s)šfī* («Allah [te] guérisse!»), mais encore *Allāh yšāfī(k)* («Allāh (te) rende la santé!»). Je dois ces exemples à M. Baccouche.

(contre *Santé!*). Cette interprétation «réactive» de 'āfā est confirmée par une autre formule proche-orientale célèbre, non plus de salutation, mais de félicitation. On félicite quelqu'un (par exemple pour un achat) en lui disant *Mabrūk*, à laquelle il répond par *Allāh ybārek fīk*. Ce qui est remarquable ici c'est que le verbe III *bāraka-ybārek* apparaisse en réponse à une formule où apparaît le participe passif d'un verbe I *baraka qui n'existe pas ⁶! Il n'existe pas davantage en arabe classique, où on a seulement *barīk*: on sait que la forme *fa'īl* est celle du participe passif dans le domaine araméen. C'est bien que *bāraka*, dans ce contexte, ne signifie pas seulement «bénir», mais «donner une *baraka* en retour de la *baraka* souhaitée». Dans les deux cas, il y a ce que Cornulier (1976) appellerait un phénomène de «conduction de l'ambiguïté», non pas en diachronie, mais en synchronie. Dans la mesure où ces verbes sont prédiqués d'Allah, ils signifient bien «donner la 'āfiya, la *baraka*». Mais dans la mesure où ils figurent dans une formule répondant à une autre, ils signifient la donner en retour d'un souhait de 'āfiya et de *baraka* ⁷. On a un tel phénomène dans *remercier* ou *rendre grâce(s)*. Ce n'est pas donner une faveur en retour d'une autre, seulement *un* merci en retour d'*une* merci!

'āfā n'est donc pas un dérivé purement formel de 'āfiya. Même si c'est la forme de la base qui a attiré celle du dérivé, celui-ci est employé de telle manière que sa valeur grammaticale n'est pas neutralisée, mais au contraire restaurée. Un parallèle pourrait être trouvé avec 'āqaba-hu «punir, châtier quelqu'un ». Sémantiquement, ce verbe n'est pas un déverbatif de 'aqaba «suivre», mais un dénominatif de 'uqūba («sanction 8»). Mais, historiquement, on pourrait néanmoins relier «châtier» à «suivre» via 'āqiba, participe actif de 'aqaba et signifiant «suite, conséquence (fâcheuse pour quelqu'un), d'où peine, châtiment, sanction». Ce terme apparaît plusieurs dizaines de fois dans le Coran, alors que 'uqūba n'apparaît pas, et, le plus souvent, dans une formule stéréotypée : 'unzur(ū) kayfa kāna 'āqibatu... «regarde(z) comment fut le châtiment de ceux...» Mais même si l'on fait de 'aqiba le lien formel et sémantique entre 'agaba et 'agaba, la forme même de ce dernier n'est pas seulement due à celle de sa base: la traduction même de Joüon (qui ne le classe d'ailleurs pas parmi les fā'ala «formels») par afficere aliquem consequentia [c'est moi qui souligne], retributione vient rappeler qu'il s'agit d'un effet en retour d'une cause. Dans la dérivation de 'aqaba, comme dans celle de 'āfa ou de sā'ada (cf. infra 1.10), est en fait à l'œuvre une très intéressante interaction forme/sens...

⁶ Ou plus exactement qui n'existe pas en ce sens. Il existe en effet un verbe *baraka* = «baraquer» (*i. e.* s'agenouiller en parlant d'un chameau).

Ferguson (1967) a étudié ces formules «amébées», mais en mettant l'accent sur la «racine» («root-echo responses») et en négligeant la variation de «forme» corrélative. Revenant sur la question, Ferguson (1983) affirme même, à propos de Allāh y'āfik, que «the lexical meaning of this response formula is essentially the same as that of the first formula [i. e. Allāh ya'fik al-'āfve]; there is nothing about the meaning which indicates

that $All\bar{a}h$ $y'\bar{a}fik$ is used chiefly as a response to other formulas», arguant que «it is sometimes said directly to someone who is sick, as a wish for his discovery», même s'il reconnaît que «must often it serves as a root-echo response», et, par exemple, de $m'\bar{a}f\bar{a}$ $n\bar{s}alla$ «[may you be] strengthened, Godwilling». Ce double emploi illustre l'ambiguïté de ' $\bar{a}f\bar{a}$: rendre la santé ou rendre un souhait de santé.

⁸ C'est ainsi que le traite Radi al-din al-Astarābādi (Šarņ al-Šāfiya, I, 99): 'āqabtu fulānan 'ay ġa'altuhu dā 'uqūbatin.

1.2. bālā

«De ce $f\bar{a}^c ala$ purement formel on peut rapprocher $b\bar{a}l\bar{a}$ "prendre à cœur, faire attention à" formé métaplastiquement sur $b\bar{a}l$ "cœur, attention".»

Le Dictionnaire des racines sémitiques de Cohen-Bron-Lonnet (1994) indique, à l'article BWL, qu'il existe en araméen biblique un $b\bar{a}l$ «esprit, intelligence» et en néo-syriaque un $b\bar{a}l\bar{a}$. Un linguiste diachronicien dira sans doute que l'arabe a emprunté et le nom et le verbe au domaine araméen.

Un linguiste synchronicien inviterait cependant son collègue diachronicien à lire ce qu'écrit LA à l'article BLW/Y: wa-bālā bi-l-šay' yubālī bi-hi 'idā ihtamma bi-hi («quand il s'en soucie»), ajoutant: «on a dit: bālaytu est dérivé de al-bāl, le bāl psychique» (wa-qīl ištiqāq bālaytu min al-bāl bāl al-nafs). On remarquera que LA traite du nom bāl à l'article BWL. C'est dire si la «racine», pour un lexicographe arabe, n'est rien d'autre qu'une entrée, purement formelle, d'«article» (mādda). Cette dérivation est garantie par le fait que bālā n'apparaît pas comme sémantiquement apparenté aux autres membres de la famille lexicale BLW (celle du verbe balā-yablū, «user») ou BLY (celle du verbe baliya-yablā, «être usé») qui, à l'inverse, apparaissent étroitement apparentés entre eux. Cela désigne bālā comme «le vilain petit canard» de la couvée. Il en va de même du nom bāl, isolé au sein de la famille BWL, celle du verbe bāla-yabūlu («uriner»).

Si $b\bar{a}l$ est subsumé sous la racine BWL, c'est qu'il est traité comme un nom lié à une racine creuse, ce qui est conforme à sa flexion triptote $(b\bar{a}lun/b\bar{a}lan/b\bar{a}lin)$. Que le verbe dérivé de ce nom ne soit pas lui-même traité sur une telle racine tient au fait qu'on emploie $b\bar{a}l$ au singulier. Or, pour qu'une «racine» apparaisse, il faut au moins un pluriel (cf. $b\bar{a}b/abw\bar{a}b$, $m\bar{a}l/amw\bar{a}l$). De ce fait $b\bar{a}l$, graphiquement, peut être interprété comme un nom lié à une racine défectueuse, d'autant qu'il a phoniquement avec un tel nom une forme commune: $b\bar{a}lin$, qui peut s'interpréter soit comme le génitif indéfini d'un nom lié à une racine creuse, soit comme le nominatif ou le génitif d'un nom lié à une racine défectueuse (cf. $q\bar{a}din$). Si l'on ajoute que ce dernier est réalisé ordinairement $q\bar{a}d\bar{a}$, une nouvelle coïncidence se crée, cette fois-ci avec $b\bar{a}l\bar{i}$ («mon esprit»), fréquemment employé (cf. $b\bar{a}atarabi-b\bar{a}l\bar{i}$ = «il m'est venu à l'esprit...»).

On peut dire que $b\bar{a}l\bar{a}$ est choisi de manière à reconnaître la base $b\bar{a}l$. À l'inverse de ' $\bar{a}f\bar{a}$, $b\bar{a}l\bar{a}$ est donc une dérivation purement formelle.

1.3. sāḥala

« Autres exemples probables: $s\bar{a}hala$ arriver au rivage $(s\bar{a}hil)$ », Joüon renvoyant en note à Brockelmann (1908: 513) et ajoutant qu'« en français, arriver, de rive, a le sens premier "aborder".»

⁹ Ce dernier exemple intéressant puisque māl est issu d'une relecture de mā lī («ce qui est à moi») etc. en māl + ī («bien de moi») etc.

L'exemple de sāḥala n'est pas probable, mais incontestable. LA (art. SḤL) écrit sāḥala al-qawm 'ataw al-sāḥil wa-'aḥadū 'alayhi («ils parvinrent au rivage et s'en emparèrent») citant le «récit de Badr»: fa-sāḥala 'Abū Sufyān bi-l-'īr 'ay 'atā bihim sāḥil al-baḥr («il parvint avec eux [le convoi] au bord de la mer»). Notons que sāḥala ne signifie pas aborder ni arriver au sens français du terme (i. e. atteindre, depuis la mer, la terre), mais en fait atteindre, depuis la terre, la mer.

1.4. *'ālā*

« ' $\bar{a}l\bar{a}$ aller dans la ' $\bar{a}liya$ "partie supérieure" de l'Arabie (pour la notion "aller dans telle ou telle région" on emploie surtout la forme af 'ala). »

'ālā est un autre exemple incontestable. LA (art. 'LW/Y) écrit wa-yuqāl 'ālā al-rağul wa-'a'lā 'idā 'atā 'āliyat al-Ḥiǧāz wa-Naǧd (« on dit 'ālā al-raǧulu et 'a'lā, quand il arrive à la partie supérieure du Hedjaz et du Nejd»). Le fait que LA cite les deux verbes III et IV, mais le III avant le IV, suggère que le dérivé « formel » a été préféré au dérivé « normal » pour permettre une reconnaissance de la base dans une famille lexicale particulièrement nombreuse.

1.5. kābada

« $k\bar{a}bada$ "endurer, supporter quelque chose" est peut-être dénominatif de $k\bar{a}bid$ "qui souffre", et de même le synonyme $q\bar{a}s\bar{a}$ de $q\bar{a}sin$ "dur". »

Une telle dérivation paraît bien inutile! On proposera, tentativement, la dérivation suivante. Le point de départ est le nom kabid («foie»), auquel correspondent deux verbes, ou deux diathèses d'un même verbe, l'une active et transitive kabada-hu («faire mal au foie à quelqu'un »), l'autre moyenne et intransitive kabida (« avoir mal au foie »). Le sens de ces deux verbes, compte tenu du caractère d'organe vital du foie, s'est généralisé et on est passé aux sens de «faire souffrir» et «souffrir». On voit cette généralisation à l'œuvre dans le «récit de Bilāl», cité par LA (art. KBD): 'addantu fī layla bārida fa-lam ya'ti 'ahad fa-qāla rasūl Allāh (...) 'a-kabada-hum al-bard: «j'ai appelé à la prière par une nuit froide, et personne n'est venu. L'Envoyé d'Allāh (...) a dit: "le froid les a-t-il paralysés?"». Commentaire du lexicographe: «c'est-à-dire les a gênés et leur a été pénible, de kabad, avec a, c'est-à-dire la peine et la dureté ou bien leur a atteint le foie: il s'agit, en effet, du froid le plus intense; le foie est l'organe de la chaleur et du sang et seul l'atteint le froid le plus intense» ('ay šaqqa ʻalayhim wa-dayyaqa min al-kabad bi-l-fath wa-hiyya al-šidda wa-l-dayq 'aw 'aṣāba 'akbādahum wa-dālika 'ašadd mā yakūnu min al-bard li-'anna al-kabid ma'din al-ḥarāra wa-l-dam wa-lam yahlus 'ilayhā 'illā 'ašadd al-bard). On remarquera que kabada est rapporté à kabad, masdar de kabida, non à kabd, masdar de kabada, avant même de l'être à kabid. C'est kabad que l'on trouve dans un verset coranique (90, 4) laqad halaqnā al-'insāna fi kabadin (« Nous avons créé l'homme dans l'état de souffrance »), que Zaǧǧāǧ, cité par LA, interprète comme yukābidu 'amra al-dunyā wa-al-'āhira («il souffre la situation de ce monde et de l'autre»). Le fait que dans la paraphrase de kabad, masdar du verbe intransitif kabida, apparaisse le verbe transitif kābada suggère que ce dernier est un déverbatif de

kabida, dans la relation sémantique ordinaire de III avec I verbe d'état ou de qualité («être A», où A est un adjectif), *i. e.* «être A envers quelqu'un ou quelque chose ¹⁰». L'arabe aurait ainsi parcouru le chemin inverse de celui du français, où *souffrir*, venant étymologiquement du latin *suffere*, signifie d'abord «supporter (quelque chose)», ce qu'il signifie toujours quand il est transitif, avant de signifier, quand il est intransitif, «être souffrant».

1.6. *qāsā*

qāsā, que Joüon présente comme un synonyme de kābada, et comme lui possible dérivé de aāsin («dur») sera, de même, éclairé par la comparaison avec le français «endurer». Celui-ci vient du latin indurare. Selon Gaffiot (1934), ce verbe est en latin classique un verbe transitif de sens «rendre dur, durcir quelque chose» et en latin postclassique un verbe intransitif de sens «devenir dur, se durcir» (cf. en français technique «induration»). «Endurer» est un verbe transitif, mais qui, de toute évidence, ne signifie pas «rendre dur». De fait, le Petit Robert le présente comme une extension de sens du latin médiéval indurare «(se) durcir». «Endurer», étymologiquement, signifie donc bien «devenir dur», mais, syntaxiquement, «devenir dur à quelque chose». On rapprochera évidemment d'une expression telle que «être dur à la tâche, à la peine, etc.» Ce modèle est transférable tel quel à $qas\bar{a}/q\bar{a}s\bar{a}$. Nous avons en effet un verbe intransitif $qas\bar{a}$ -yaqs \bar{u} de sens «être ou devenir dur» et un verbe III transitif qāsā-hā de sens «endurer quelque chose» qui peut être défini comme «devenir dur à quelque chose», d'où l'«endurer». Peut-on aller plus loin? Aussi bien le Littré que le Petit Robert définissent «endurer» comme «supporter ce qui est dur». Dans cette interprétation, ce qui est dur, ce n'est plus le sujet, mais l'objet! Mais on voit qu'on peut croiser l'étymologie et l'interprétation synchronique et on aboutit à un sens tel que « se durcir au contact de, en réaction à quelque chose de dur ». Dans le cas de l'arabe, la forme III est ainsi pleinement justifiée!

1.7. ģāfala

« Prendre quelqu'un à l'improviste » semble dénominatif de $\dot{g}\bar{a}fil$ « inattentif » ; comparer $ta\dot{g}\bar{a}fala$ « faire l'inattentif ».

Ce que Joüon omet de signaler, c'est que le verbe III gāfala ne figure pas dans les dictionnaires classiques tels que 'Asās al-balāga de Zamaḥšarī (m. 538/1144), Muḥtār al-Ṣiḥāḥ de Rāzī (VIIe/XIIIe siècle) ou LA. On en conclura qu'il s'agit d'une création postclassique. De fait, il n'est pas davantage dans Kazimirski (1846). Lane (1863-93) l'enregistre, mais, avec, entre crochets, cette mention montrant qu'il n'en comprend pas le sens: «app[arently] he acted with him in the manner of him who is unmindful, forgetful, neglectful, heedless, or inadvertent». Autrement dit, il le traite comme la forme III d'un verbe d'état

En arabe, kābid est un participe, c'est-à-dire un nom lié à un verbe.

¹⁰ Un adjectif étant un nom, c'est ce qui donne sans doute l'illusion à Joüon de kābada comme possible dénominatif de kābid.

«être A» de sens «être A envers quelqu'un». Bien que *ġafala* ne soit pas formellement un verbe d'état, Sībawayhi (IV, 61) le traite sémantiquement comme tel: *wa-taqūlu ġafaltu 'ay ṣirtu ġāfilan* («tu diras: *ġafaltu*, c'est-à-dire: je suis devenu *ġāfil*»).

Joüon met sur la voie d'une solution, en invitant à comparer tagāfala « faire l'inattentif ». LA définit le masdar de ce verbe, tagāful, comme ta'ammud al-gafla 'alā haddi mā yaği' 'alayhi hādā l-naw' («faire exprès d'être inattentif, selon la valeur de cette forme verbale»), ajoutant wa-tagāfaltu 'anhu («je m'en suis désintéressé»). Cet ajout suggère que LA ne dissocie pas, au contraire des lexicographes arabisants, tagāfala et tagāfala 'anhu, c'est-àdire un emploi absolu du verbe, où il aurait une valeur «simulative» et un emploi où il aurait tout à la fois la même construction et le même sens que gafala 'anhu («négliger quelque chose»). Si notre interprétation est correcte, cela veut dire que le verbe tagāfala est lié, au premier chef, au verbe gafala et que sa valeur simulative de «faire l'inattentif» n'est qu'un effet de sens de sa valeur doublement réfléchie et progressive de «se désintéresser». Cette double valeur de la VIe forme dépend de la singularité du sujet (comme celle de réciprocité explicite de sa pluralité). Elle est bien attestée par le fait qu'on trouve, par exemple, dans la langue classique, malaka nafsa-hu et tamālaka («se maîtriser»), ou, dans la langue moderne, sā'ala nafsahu et tasā'ala («s'interroger»). Et elle est extrêmement fréquente tant dans la langue classique (taqādama = «devenir de plus en plus ancien», $tad\bar{a}yaqa =$ «se rétrécir, i. e. devenir de plus en plus étroit 11») que moderne ($tas\bar{a}^cud =$ «escalade», tazāyud al-sukkān = «croissance démographique 12»). Dans ce contexte, on observera que certains III s'expliquent mieux à partir de VI que de I: c'est le cas du verbe transitif et de sens factitif $b\bar{a}'ada-hu$ «éloigner quelqu'un» que l'on dérivera régressivement de VI tabā'ada 'an «s'éloigner de», lui-même réfléchi-progressif (i. e. «devenir de plus en plus lointain de...») de ba'uda («être loin»). Si bā'ada était dérivé progressivement de ba'uda, on s'attendrait à ce qu'il soit transitif, certes, mais de sens réciproque implicite («être loin de...»), sur le modèle de qaruba («être proche»)/qāraba-hu («être proche de...»). C'est l'hypothèse que nous ferons pour gāfala-hu, que nous dériverons régressivement de tagāfala (y compris en un sens diachronique, tagāfala étant attesté antérieurement à gāfala) et interpréterons, par suite, comme «rendre quelqu'un inattentif». Cette interprétation est confirmée par Dozy qui donne le sens de «tromper la surveillance de quelqu'un» en renvoyant au Dictionnaire arabe-français de Ellious Bocthor (3e éd. Paris, 1864) et en donnant la référence suivante extraite de Kalyoubi, The Book of Anecdotes, Wonders, Marvels, etc. ed. by Nassau Lees, Calcutta, 1856: ġāfala mra'atahu wa-'ahada al-surra («Il trompa la surveillance de sa femme et s'empara de la bourse»). Šihāb al-dīn A. b. A. b. Salāma al-Qalyūbī étant un auteur levantin mort en 1069/1658-59 (cf. GAL II, 364 et S II, 492), il

¹¹ Ces deux exemples extraits de la *Mu'allaga* de 'Antara, v. 5 *Taqādama 'ahduhu* («son occupation (celle du campement) est toujours plus ancienne») et v. 64 *taḍāyaqa muqdamī* («mon champ d'action s'est rétréci»).

¹² La valeur de progressivité de la VI^e forme est confirmée par le néologisme onusien, qui n'a pas pris, de buldān mutanāmiya pour désigner les pays en voie de développement (cité par Sayed Atia Abul Naga «L'arabe aux Nations unies», BEO 29, 1977, p. 5).

n'est pas exclu que ce $g\bar{a}fala-hu$ soit un dialectalisme. Barthélemy (1935-54) donne à la fois I $g \circ fel$ et VI $dg\bar{a}fal$ dans le sens de «ne pas faire attention à» et III $g\bar{a}fal$ et X stagfal, transitifs, dans le sens de «profiter d'un moment d'inattention de quelqu'un».

1.8. dāfa^ca

« $d\bar{a}fa'a$ 'an "éloigner (le mal) de quelqu'un, défendre quelqu'un" est peut-être dénominatif de $d\bar{a}fi'$, "qui repousse". »

Là encore, une telle dérivation est inutile. Si Joüon en fait l'hypothèse, c'est parce qu'il donne directement à dafa'a le sens de «repousser». En fait dafa'a est d'abord un verbe transitif qui, selon qu'il est construit avec 'ilā ou 'an, signifiera «pousser quelque chose vers quelqu'un» ou au contraire «repousser quelque chose de quelqu'un, c'est-à-dire l'écarter de lui». Le verbe dāfa'a, en revanche, signifie seulement repousser, signification conforme à sa morphologie, qui invite à traiter III dāfa'a comme un déverbatif-réactif de I dafa'a. On s'attendrait à ce qu'un tel verbe soit transitif. Il peut l'être, mais est employé, le plus souvent, sans objet direct. En revanche, il est construit le plus souvent avec un SP en 'an. Autrement dit, le verbe III, au lieu de focaliser sur la chose repoussée, focalise sur ce dont on la repousse. L'ellipse de l'objet direct désignant la chose repoussée entraîne une réinterprétation métonymique de dāfa'a en «défendre (i. e. faire ce que l'on fait en repoussant quelque chose de quelqu'un)».

1.9. hāmā

«Le verbe intransitif de sens analogue *ḥāmā lahu 'an* "défendre quelqu'un contre", en face du transitif *ḥamā* "défendre quelqu'un", est peut-être aussi dénominatif de *ḥāmin* "qui défend, défenseur".»

C'est la syntaxe qui conduit Jouon à faire l'hypothèse d'une telle dérivation. Cette construction se trouve dans Belot (1896), mais non dans Kazimirski (1846), qui donne hāmā-hu 'an («défendre quelqu'un contre quelqu'un»). Dans la mesure où existe le verbe I transitif hamā-hu (ou -hā) «protéger quelqu'un ou quelque chose», il semble bien que ces lexicographes identifient les objets directs de I et III. Malheureusement, les dictionnaires, tant classiques (Muḥtār, LA) que modernes (Reig, 1983) donnent hāmā 'an-hu, avec le sens de «défendre quelqu'un». Ce qu'il faut donc comprendre ici, c'est pourquoi, en passant de I à III, l'objet direct devient un objet indirect en 'an.

Considérons l'unique exemple de *LA*: tuḥāmī al-darūs 'an waladihā (« la chamelle défend son petit »). Si l'on se demande comment la chamelle défend son petit, on arrivera à la conclusion que c'est certes en mordant (comme le suggère la désignation métonymique de la chamelle par darūs < dirs « molaire ») mais d'abord en s'interposant entre lui et ce qu'elle perçoit comme une menace ou un agresseur. Autrement dit, défendre quelqu'un contre quelque chose, c'est séparer ces deux choses ¹³. Dans la forme I hamā, l'objet direct désigne

¹³ Dans le français «défendre», il y a d'ailleurs, sinon en synchronie, du moins en diachronie, «fendre».

la personne ou la chose (territoire) que l'on sépare, écarte du danger. Dans la forme III, réactive, l'objet direct (implicite, sinon explicite) désigne le danger que l'on écarte de (${}^{c}an$) quelqu'un. La forme III et la construction sont donc pleinement justifiées, sans qu'il soit nécessaire de faire appel, comme Joüon, à une dérivation $ad\ hoc$ à partir du nom $h\bar{a}min$, ou, comme Fleisch (1979: 299) de postuler que, «quand une certaine usure a affaibli $f\bar{a}^{c}ala$ et le ramène pratiquement à la situation d'un verbe ordinaire, on peut ne pas trouver le régime direct, mais au contraire une préposition».

1.10. *tāba*^ca

Page 102, § 6, Joüon note que «dans certains verbes la forme $f\bar{a}'ala$, comparée à la forme simple, semble indiquer d'une façon expressive (par la prolongation de la première voyelle) une sorte de prolongation ou de continuité de l'action: comparer tabi'a suivre quelqu'un, $t\bar{a}ba'a$ suivre quelqu'un de façon constante, par exemple dans ses opinions.»

Ici, Joüon nous entraîne sur une autre piste, non plus celle d'une corrélation entre forme de la base et forme du dérivé, mais plutôt une corrélation forme/sens au sein d'un même mot. On admet généralement que l'on a une corrélation de ce type dans les formes dites « intensives », où le redoublement de la seconde radicale imite en quelque sorte la réitération de l'action.

Mais Jouon ajoute en note: «Mais tāba'a pourrait peut-être aussi s'expliquer comme dénominatif du participe tābi' substantivé: "être le suivant, le sectateur de quelqu'un" (cf. § 12)». Pourquoi Joüon hésite-t-il ici entre une dérivation déverbative, à partir de tabi'a, et une dérivation dénominative à partir de tābi^c? Parce qu'il privilégie, parmi les sens de tāba'a, celui de «suivre quelqu'un de façon constante, par exemple dans ses opinions». Pourtant, le participe substantivé tābi', tout en signifiant «partisan, adepte, sectateur», n'en renvoie pas moins aux autres sens de tabi'a, notamment «suivre dans l'espace» (cf. tābi' « suivant, domestique ») et dans le temps (cf. al-tābi'ūna « les Suivants »). Il n'y a donc pas lieu de dissocier ce sens de tāba'a de ses autres sens. D'autant que le verbe est partout transitif: c'est seulement la nature de l'objet (+ humain, - humain), d'une part, la présence d'un autre complément, introduit par une préposition, qui permet de les différencier. On a ainsi, en arabe classique, un tāba'a-hā («parfaire quelque chose») et en arabe moderne un tāba'a-hā «poursuivre, continuer quelque chose». On a un tāba'a-hu bi-hā «réclamer à quelqu'un quelque chose (une dette)» et tāba'a-hu 'alayhā, paraphrasé par Asās par wāfaqa-hu 'alayh \bar{a} = «être d'accord avec quelqu'un en quelque chose» et par LA par 'as'ada-hu «le soutenir». C'est le sens auquel Joüon fait allusion. Mais tous ces sens se relient bien à «suivre (quelqu'un ou quelque chose) de façon constante», pour reprendre sa propre paraphrase. En fait, la question intéressante (que nous posons, sans y répondre) est de savoir si cette valeur d'«insistance», pour autant qu'elle est avérée, doit être mise au compte de l'expressivité ou bien se relie d'une manière ou d'une autre aux valeurs « classiques » de la forme III...

Notons que le verbe 'as'ada est donné par LA (art. S'D) comme synonyme de $s\bar{a}'ada$, les deux verbes signifiant 'a'\bar{a}na-hu («l'aider»). $S\bar{a}'ada$ est mis en rapport avec le nom $s\bar{a}'id$ («avant-bras») et il doit peut-être sa forme à celle de sa base. Ce qui le suggère, c'est la comparaison avec 'adud («haut du bras») qui a donné, non seulement '\bar{a}dada, mais encore 'adada («aider»). Il est vrai que, juste avant, LA paraphrase al-'is'\bar{a}d par al-ma'\bar{u}na («aide») et al-mus\bar{a}'ada par al-mu'\bar{a}wana («entraide»), justifiant ainsi la forme III. Une telle justification ne vaut que pour autant que l'on emploie concurremment les deux verbes, ce qui n'est pas le cas en arabe moderne où $s\bar{a}'ada$ seul est employé dans le sens d'«aider», 'as'ada étant employé comme factitif de sa'ida («être heureux») et, partant, ayant le sens de «rendre heureux».

Au terme de cette enquête, la moisson peut paraître maigre, puisque nous ne retenons comme dérivés purement formels que $b\bar{a}l\bar{a}$, $s\bar{a}hala$ et ' $\bar{a}l\bar{a}$ et comme dérivés partiellement formels ' $\bar{a}f\bar{a}$, ' $\bar{a}qaba$ et $s\bar{a}$ 'ada. Nous voudrions cependant montrer que le procédé reste vivant d'une part et qu'il y a possibilité d'une généralisation d'autre part.

2. UN PROCÉDÉ VIVANT

Au milieu des années 70, en Libye, pays qui pour se proclamer «progressiste» et «révolutionnaire», n'en était pas moins arabe et musulman, donc non exagérément «féministe», les étudiantes du département de français, même majeures, même mariées, devaient pour se rendre en stage d'été en France fournir un document dont les étudiants étaient dispensés: un 'adam al-mumāna'a. Il s'agissait d'une autorisation écrite de sortie du territoire, de leur père ou mari, affectant la forme lā 'umāni'u min... («je ne m'oppose pas à...»).

Il existe, en arabe classique et moderne, un verbe III $m\bar{a}na'a$ comme il existe un verbe I mana'a. Le verbe I se construit généralement avec un objet direct humain et un complément prépositionnel en min avec un nom non humain $(mana'a-hu\ min-h\bar{a}=$ «empêcher quelqu'un de (faire quelque chose)»). Le verbe III est doublement transitif $m\bar{a}na'a-hu\ -h\bar{a}$. Ce double accusatif confirme l'idée que nous avons déjà rencontrée à propos de $ham\bar{a}$ et ici explicitement exprimée par LA, qui définit le maṣdar du verbe de base al-man' comme «le fait de s'interposer entre l'homme et la chose qu'il désire» ('an $tah\bar{u}la\ bayna\ al-rağul\ wa-bayna\ al-šay'\ alladī\ yurīduhu$). Il s'agit donc bien de séparer l'un de l'autre. Du même coup, on comprend pourquoi on peut avoir et un III réciproque implicite et pourquoi il est doublement transitif.

La formule $l\bar{a}$ 'umāni' min... ne se rattache pas à ce māna'a-hu -hā. Le fait que le verbe ne soit employé qu'à la première personne et construit avec la préposition min invite à le mettre en relation avec la formule bien connue $l\bar{a}$ māni'a min... («Pas d'empêchement, d'obstacle à...»), où dans le champ du $l\bar{a}$ dit «de négation générique» ($l\bar{a}$ al-nāfiya li-l-ǧins) apparaît, fléchi à l'accusatif sans nunation, le participe actif du verbe de base.

'adam al-mumāna'a transpose nominalement $l\bar{a}$ 'umāni'u: le premier terme de l'annexion, le nom 'adam («inexistence»), correspond à la particule de négation $l\bar{a}$ et le second terme

de l'annexion mumāna'a est le nom d'action correspondant au verbe māna'a dont 'umāni' est la première personne de l'inaccompli. Dans la mesure où 'adam al-mumāna'a consiste à dire lā 'umāni'u min, il désigne un acte qu'Austin (1962) appellerait illocutoire et lā 'umāni' min, par suite, est un performatif explicite. Ducrot (1984: 137) a signalé que, contrairement au «dogme qu'un énoncé négatif ne peut pas être performatif», on peut non seulement «donner une autorisation au moyen de formules comme "je ne m'oppose pas à ce que tu..."», mais encore rapporter un acte accompli au moyen d'une formule négative par le prédicat verbal y apparaissant, par exemple «Il ne m'a pas permis de...» = «il m'a dit: "je ne permets pas de..." 14.»

3. VERS UNE GÉNÉRALISATION

3.1. Le cas de tanāwaḥa

Nous avons vu en introduction que Nöldeke proposait de dériver tanāwaḥa de nāḥiya. La seule chose que l'on puisse dire, c'est qu'un croisement s'est produit entre deux familles lexicales, celle du verbe nāha-yanūhu «pleurer un mort, en parlant des femmes» et celle du verbe naḥā-yanḥū «aller vers, se diriger vers» et que ce croisement s'est produit dans la forme VI tanāwaḥa pour laquelle les dictionnaires donnent le sens «divergent» de taqābala, c'est-à-dire «se faire face», en parlant de montagnes ou de vents soufflant de côtés opposés. Mais, à partir de là, il y a deux versions. L'une, métonymique, est fortement exprimée par LA (art. NWH) qui, après avoir paraphrasé tanāwaḥa par tagābala, pose que « de là vient qu'on a appelé les pleureuses nawā'ih, parce que les unes font face aux autres quand elles pleurent» (wa-minhu summiyat al-nisā' al-nawā'iḥ nawā'iḥ li-'anna ba'dahunna yuqābil ba'dan 'idā nuhna). L'autre, métaphorique, est exprimée par Zamaḥšarī ('Asās, art. NWH), pour qui tanāwaha, dans le sens de taqābala, relève du maǧāz (sens figuré). Le verbe de base nāḥa est donc propre et tanāwaḥa signifie «se faire face (comme des femmes pleurant un mort)». Notons que l'interprétation métonymique («se faire face pour pleurer un mort») oblige à prendre pour point de départ de la dérivation VI, alors que l'interprétation métaphorique permet de comprendre qu'on ait à partir de I, un III et un VI «réciproques», s'expliquant par le caractère vraisemblablement «amébée» de la lamentation (corollaire de la disposition des pleureuses en deux groupes se faisant face) 15. L'interprétation métonymique de tanāwaḥa a été influencée par la famille de naḥā-yanḥū, mais il n'est pas sûr que la

¹⁴ Il est vrai que Ducrot cite ces exemples pour illustrer sa thèse que la performativité n'est qu'une illusion, due au phénomène étudié par Cornulier (1976) sous le nom d'«autodélocutivité», c'est-à-dire la lexicalisation d'une valeur pragmatique. Or, en dérivant lā 'umāni' min de lā māni'a min, nous semblons associer, avec Récanati (1981) et contre Ducrot (1975) et Anscombre (1979), performativité et délocutivité benvenistienne... Traiter de

ces problèmes excéderait le cadre du présent article: nous renvoyons le lecteur intéressé à Larcher 1983, 1985.

¹⁵ Cf. v. 50 de la Mu'allaqa de Țarafa: 'idā rağa'at fi ṣawtihā hilta ṣawtahā/tağāwuba 'az'ārin 'alā rub'in radī, «Et dans le refrain de sa voix on croit entendre / Le répons de nourrices, pleurant un petit mort».

forme responsable soit $n\bar{a}hiya$, cf. LA: «les vents obliques en hiver sont les vents contraires et ce, parce qu'ils ne soufflent pas d'un seul côté, mais de plusieurs [et ils ont été] nommés $mutan\bar{a}wiha$ parce que les uns sont opposés aux autres» (wa-l- $riy\bar{a}h$ al-nukab fi l- $sit\bar{a}$ hiya al- $mutan\bar{a}wiha$ wa- $d\bar{a}lika$ 'annahā $l\bar{a}$ tahubbu min giha $wa\bar{a}hida$ wa- $l\bar{a}kinnahā$ tahubbu min giha tahubbu tahubbu

Si nous parlons de «croisement», c'est parce que nous ne pouvons pas démontrer qu'on est passé ici d'une famille lexicale à une autre via une structure équivoque, même si le grammairien Ibn Kaysān (m. 299/311), cité par Tibrīzī (m. 502/1109), dans son commentaire (p. 308-309) du v. 77 de la *Mu'allaqa* de Labīd, où ce verbe apparaît, va dans ce sens: «il se peut que *tanāwaḥat* vienne de *naḥawtu naḥwa-hu*; la base serait alors *tanāḥā* et, au féminin, *tanāḥat*, comme *taqāḍat*; la troisième radicale du verbe aurait été ensuite antéposée, devenant ainsi *tanāwaḥat*» (yağūzu 'an yakūna tanāwaḥat min naḥawtu naḥwahu fa-yakūn al-'aṣl 'alā hāḍā tanāḥā wa-li-l-mu'annaṭ tanāḥat miṭl taqāḍat ṭumma taqaddama lām al-fi'l fa-yaṣīr tanāwaḥat).

Mais il existe de nombreux cas où une structure morphologiquement équivoque a donné naissance à une nouvelle famille lexicale. Fück (1955 [1950]: p. 60 et n. 124), renvoyant à Mez (1906), parle de «racines secondaires», en citant l'exemple de ma'iša, participe passif substantivé du verbe 'āša-ya'īšu «vivre», mais qui peut être lu comme une forme fa'ila, d'où l'existence, à côté du pluriel ma'ajiš, du pluriel ma'aiš, et d'un verbe tama'ais («gagner sa vie»). Pour ma part, j'ai signalé l'apparition dans la poésie antéislamique d'un verbe wa'ama-ya'imu de sens «être salué», refait à partir de 'imsabais) imsabais ('imsabais) imsabais) imsaba

3.2. La VI *tafā^cala* «simulative»

En invitant à comparer $tag\bar{a}fala$ «faire l'inattentif», Joüon met sur une piste intéressante. La valeur simulative de la forme VI est un problème pour un linguiste arabisant. Comment expliquer qu'une forme qui, morphologiquement, se présente comme la dérivée en t- de la III, elle-même dérivée, par allongement vocalique de la première radicale, de la I, ait une telle valeur? Une dérivation partiellement formelle pourrait fournir la solution. Formelle, en ce que la forme de la base, censément le participe actif de la I, aurait attiré la VI. Et partielle, en ce que le t-, comme marque de la réflexivité fait sens. Les formes V tafa et t-, sont au premier chef les réfléchies des II t-, t-, sont au premier chef les réfléchies des II t-, t-

IV ' $af^{\epsilon}ala$, donc déverbatives. Mais elles peuvent aussi avoir le sens de «se faire X» ou «faire le X», avec une interprétation effective ou fictive, et sont, en ce cas, dénominatives : ex. tanaṣṣara («se faire chrétien», d'où «devenir chrétien»), $tanabb\bar{a}$ («faire le prophète, se dire prophète»), istahġara («se pétrifier»), istanwaqa («faire la chamelle», en parlant d'un chameau 16).

Mais pour séduisante qu'elle soit, une telle hypothèse ne tient pas la route. Si l'on passe rapidement en revue les principaux grammairiens traitant des formes verbales 17, on s'apercoit qu'il y a moins de verbes, dans la paraphrase desquels apparaît $f\bar{a}'il$ que d'autres formes que fā'il. Renvoient à fā'il, outre tagāfala, tagāhala («faire l'ignorant» gāhil) et ta'āqala («faire l'entendu» 'āqil). Mais d'autres sont liés à fa'il, tel que ta'āyā («faire l'embarrassé» 'ayy), fa'īl, tels que tamāwata («faire le mort» mayyit) ou tamāraḍa («faire le malade» marīd), fa'lān tel que tanā'asa («faire semblant d'être somnolent» na'sān) et plus encore à 'af'al-, tel que ta'āmā et ta'āšā «faire l'aveugle» ('a'mā, 'a'šā), taṣāmma et taṭāraša «faire le sourd» ('aṣamm, 'aṭraš), tabāhala («faire le sot» 'abhal), talākana («faire le bègue» 'alkan), taḥāzara («faire celui qui a de petits yeux» 'aḥzar), d'où «regarder à travers ses paupières presque closes», ta'ārağa («faire le boiteux» 'a'rağ). En outre, il est à craindre qu'il n'existe une grave divergence entre grammairiens arabes et arabisants sur la notion même de dénominatif. Pour les grammairiens et les lexicographes arabes, il n'est de dénominatifs que les mots dérivés d'un ism ğāmid (nom «figé»), c'est-à-dire lui-même non dérivé d'un masdar: tous les noms précités, de forme fā'il, fa'il, fa'il, fa'lān, 'af'al sont liés à des verbes. Le seul contre-exemple est celui de tadā'aba, qui se dit du vent «faisant le loup» (di'b), c'est-à-dire venant de plusieurs côtés à la fois (tanāwaha, cf. supra 3.1). Mais Sībawayhi, qui cite cet exemple, avec cette paraphrase, le redouble aussitôt par V tada"aba: on a vu ci-dessus que V était, avec X, la forme «normale» des dénominatifs de sens «se faire N »/« faire le N ».

3.3 La IX if 'alla

Joüon note, dans un autre article (1930, p. 9, n. 1), qu'« en arabe les adjectifs de couleur ont la forme 'af'alu, par exemple 'aṣfaru "jaune". La forme du verbe statif correspondant 'if'alla imite en quelque sorte la forme de l'adjectif, par exemple iṣfarra "être ou devenir jaune"». Contestée en diachronie (cf. Fleisch, 1979: 315 sqq), cette thèse est incontestable en synchronie, dans la mesure même où la IX if'alla est non seulement exclusivement dénominative, mais encore exclusivement liée à un nom de forme 'af'alu, de couleur (e. g. 'aswad «noir» > iswadda «devenir noir») ou d'infirmité (exemple 'a'war = «borgne» > i'warra = «devenir borgne»). Il y a donc bien une corrélation formelle base/dérivé.

¹⁶ L'interprétation «effective» ou «fictive» est de nature pragmatique: elle dépend de la possibilité, sur le plan naturel ou culturel, pour le sujet du verbe de se voir attribuer ce prédicat. Cf., en français, des formations telles que se pavaner («faire le paon») ou se dandiner («faire le dindon»).

¹⁷ Cf. notamment, pour cette forme, Sībawayhi, *Kitāb* IV 69-70; Ibn al-Sarrāğ (m. 316/929), 'Uṣūl III, 120; Ibn 'Uṣfūr (m. 670/1271), *Mumti*' I, 182-3; Ibn Mālik (m. 672/1274), Šarḥ al-Tashīl III, 354-355.

3.4. Les IV 'af'ala et X istaf'ala «concaves»

C'est un fait bien connu, rappelé par Fleisch (1961: 118 sq et 1979: 364 sq), que dans les noms et les verbes concaves, la deuxième radicale w ou y n'est pas toujours traitée comme une consonne «faible», mais parfois aussi comme une consonne «forte». Mais alors que Fleisch voit dans ce traitement soit une survivance du passé, soit une variante dialectale, autrement dit opte pour une explication soit de type historique, soit de type sociolinguistique, nous serions tenté, pour notre part, de lui donner, dans la synchronie même de l'arabe classique ou moderne, une fonction signalétique, très souvent contrastive.

À l'article SWD de LA, on lit successivement 'aswada al-rağul wa-'asāda wulida lahu waladun 'aswadu («'aswada et 'asāda: il lui est né un enfant noir») et 'asāda al-rağulu wa-'aswada bi-ma'nā 'ay walada ġulāman sayyidan wa-kaḍālika 'iḍā walada ġulāman 'aswada l-lawni («'asāda et 'aswada ont le même sens, i. e. enfanter un chef et il en va de même quand il enfante un garçon noir de peau»). Mais la formulation même de LA implique que, dans le premier sens, on emploie plutôt 'aswada et, dans le second, plutôt 'asāda. À supposer en effet qu'il existe un état de l'arabe où on emploie ce verbe dans ces deux sens, la forme 'aswada signale la base 'aswad et, par suite, permet de relier 'asāda à sayyid, lié au verbe sāda-yasūdu («dominer 18»).

De même, Reig (1983) signale-t-il à côté de X *istaǧāba lahu* («répondre favorablement à quelqu'un») un *istaǧwaba-hu* «interroger, questionner, mettre en cause, interviewer». Si le premier apparaît comme un réfléchi de IV 'aǧāba, le second apparaît comme un dénominatif de ǧawāb, de sens «pétitif», *i. e.* «chercher une réponse».

La même fonction signalétique se retrouve avec les autres valeurs sémantiques de *istaf^cala*. Quand, dans les *Mille et une nuits*, on lit *fa-lammā sami^ca Ḥasan kalāmahā istaṣwaba-hu* («Et quand Hassan eut entendu le propos de sa mère, il le trouva juste» *Ḥasan al-Baṣrī* II, 269), le fait que l'on ait *istaṣwaba*, plutôt que *istaṣāba*, invite à relier immédiatement le verbe au nom *ṣawāb*. Relation confirmée par le contexte, puisque, dans le même conte, on trouve juste avant: *wa-qāla la-hā haḍā huwa l-ṣawāb* (II, 261) («Hassan dit à sa sœur: "cela est juste"»). La cooccurrence, dans un même contexte, de ces deux structures fait apparaître le X *istaṣwaba* estimatif («trouver juste», d'où «approuver») non seulement comme un dénominatif de *ṣawāb*, mais encore, sémantiquement, comme étant quasiment un délocutif de sens «déclarer *ṣawāb*».

La troisième catégorie de *istaf* ala concernée est celle décrite par Sībawayhi (IV, 71) comme marquant *al-taḥawwul min ḥāl 'ilā ḥāl* (« se transformer d'un état en un autre ») et que l'on pourrait appeler de « métamorphose ». Nous les avons déjà rencontrés en 3.2. Il s'agit de réfléchis-factitifs ayant une base nominale et pour sens « se faire N, faire le N ». Partout, les deuxièmes radicales w et y sont traitées comme des consonnes fortes et non

¹⁸ C'est encore pour des raisons de contraste avec ce dernier verbe que nous expliquerions la forme sawida = «être noir». Le phénomène peut donc également atteindre la forme de base.

faibles et par suite apparaissent, ce qui permet aussitôt de reconnaître la base: *istatyasa* («faire le bouc», en parlant d'une brebis, de *tays* = «bouc»), *istafyala* = «faire l'éléphant» (*fil*); *istaqwasa* («se voûter», de *qaws*, «arc») etc.

Notons cependant qu'il ne s'agit pas d'une dérivation purement formelle pour au moins deux raisons: la première, c'est qu'à la différence de ce qui se passe pour $b\bar{a}l\bar{a}$ ou $s\bar{a}hala$, les formes 'af'ala et istaf'ala y conservent leurs valeurs grammaticales; la seconde est que l'on s'attendrait dans le cas de $n\bar{a}qa$ («chamelle») à avoir *istan $\bar{a}qa$. Or, on a istanwaqa («faire la chamelle»). Le traitement de w ou y comme consonne forte signale donc plutôt une formation dénominative qu'il ne rappelle la forme de la base.

3.5. Varia

Les racines «creuses» ou «concaves» nous serviront de transition entre arabe classique et moderne: de qīma, pl. qiyam «valeur», nom lié au verbe qāma-yaqūmu («être droit»), de racine qwm, on tire un verbe qayyama «évaluer», de racine qym. Du verbe sāḥa-yasūḥu sont seuls employés le maṣdar siyāḥa («tourisme») et le participe actif sā'iḥ («touriste»), prononcé dialectalement sāyeḥ, ce qui fait qu'on voit plus souvent le pluriel suyyāḥ que le pluriel suwwāḥ (alors que pour nāba-yanūbu-niyāba «remplacer», on a nā'ib, pl. nuwwāb «député»).

Un dernier exemple, concernant les racines «sourdes»: au gré des journaux, on voit pour «privatisation» soit $tah\bar{s}i\bar{s}$, soit $ha\bar{s}ha\bar{s}a^{19}$, soit $ha\bar{s}ha\bar{s}a^{20}$. Si le premier est une dérivation «par retour à la racine» (comme diraient les arabisants) — en fait, une lecture, seulement possible en contexte 21 , du verbe $ha\bar{s}\bar{s}a\bar{s}a$, dont $tah\bar{s}i\bar{s}$ est le $ma\bar{s}dar$, au travers des noms $h\bar{a}\bar{s}\bar{s}$ ou $hu\bar{s}u\bar{s}\bar{i}$ («privé») —, les deux autres sont interprétables en dehors de tout contexte, parce que la forme même ici du dérivé rappelle celle de sa base: très certainement $hu\bar{s}u\bar{s}i\bar{s}$ pour $ha\bar{s}ha\bar{s}a$, mais $h\bar{a}\bar{s}\bar{s}$ pour $ha\bar{s}a\bar{s}a$ (le $w\bar{a}w$ du dérivé représentant le 'alif de la base, comme le suggère l'exemple de 'awlama = «mondialisation» < ' $\bar{a}lam$ «monde»).

Les phénomènes de dérivation «formelle», totale ou partielle, que nous pointons peuvent sembler marginaux. Ils n'en constituent pas moins un argument supplémentaire, qui plus est de nature morphologique, contre la représentation exagérément fixiste que Cantineau (1950) donne de la dérivation lexicale en arabe classique. Cantineau se représente en effet un mot régulier de l'arabe comme le produit de deux «systèmes croisés», celui des «racines» et celui des «schèmes», ce qui rendrait compte non seulement de sa forme, mais encore, racines et schèmes étant traités comme des signes, de son sens. Sur le plan sémantique, il n'est pas exagérément difficile de montrer que cette représentation est totalement inadéquate.

¹⁹ Al-Ahram International, passim.

²⁰ Éditorial du journal algérien al-Ša^cb du 16/2/97 où apparaît quatre fois le terme: taṭbīq/darūrat al-ḫawṣaṣa = «application/nécessité de la privatisation...»

²¹ Sayašhad (...) qiṭā' al-fanādiq wa-l-siyāḥa 'amaliyyat taḥṣiṣ fi 'iṭār barnamāğ al-'iṣlāḥāt al-iqtiṣādiyya al-yamanī = «le secteur des hôtels et du tourisme verra une opération de privatisation, dans le cadre du programme de réformes économiques du Yémen» (al-Tawra du 31/3/95).

Reconnaître, comme le fait Cantineau, certaines formations comme dénominatives oblige, sous peine d'aporie, à reconnaître les autres comme déverbatives, bref que la racine n'a jamais de sens en elle-même, mais toujours comme racine ou d'un verbe ou d'un nom (Larcher, 1995). Mais, dans les formations déverbatives, la racine, selon les associations paradigmatiques et syntagmatiques du dérivé, peut représenter soit le verbe de base, soit une forme déjà augmentée du verbe, soit les deux (Larcher, 1994) et, si elle représente le verbe de base, soit l'actif, soit le passif, soit les deux (Larcher, 1996a et 1996b). Sur le plan morphologique, il existe deux grands arguments qui rendent cette représentation au moins partiellement inadéquate: n'est évidemment pas le produit du croisement d'une racine et d'un schème tout mot formé sur un autre par pré-, in- ou suffixation; ne l'est pas davantage tout mot dont la forme est fonction de celle d'un autre. Nous sommes donc heureux d'ajouter un argument de ce type, qualitativement, sinon quantitativement, précieux, en ce qu'il rend la «racine» un peu plus «contournable»...

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

- Ibn Mālik = 'Abū 'Abd Allāh Ğamāl al-dīn Muḥammad Ibn Mālik. Šarḥ al-Tashīl. Éd. par 'Abd al-Raḥmān al-Sayyid et Muḥammad Badawī al-Maḥtūn, 4 parties en 2 vol. Le Caire: Hiğr li-l-ṭibā'a wa-l-našr wa-l-tawzī' wa-l-'i'lān, 1410/1990.
- Ibn Manzūr, LA = Muḥammad b. Mukarram b. 'Alī b. 'Aḥmad al-'Anṣārī al-'Ifrīqī al-Miṣrī Ğamāl al-dīn 'Abū l-Faḍl Ibn Manzūr.*Lisān al-'Arab al-muḥīṭ*. Éd. par Yūsuf Ḥayyāṭ, 4 vols. Beyrouth: Dār Lisān al-'Arab. S.d.
- Ibn al-Sarrāğ, '*Uṣūl* = 'Abū Bakr Muḥammad b. Sahl Ibn al-Sarrāğ. *Al-'Uṣūl fī l-naḥw*. Éd. par 'Abd al-Husayn al-Fatlī, 2e éd., 3 vol. Beyrouth: Mu'assasat al-Risāla, 1405/1985.
- Ibn 'Uṣfūr, *Mumti*' = Abū l-Ḥasan 'Alī b. Mu'min Ibn 'Uṣfūr. *Al-Mumti*' *fī l-taṣrīf*. Éd. par Faḥr al-dīn Qabāwa, 2 vol. Beyrouth: Dār al-'āfāq al-ǧadīda. 1390/1970.
- Ibn Ya'īš, *Šarḥ al-Mufaṣṣal* = Muwaffaq al-dīn Ya'īš b. 'Alī Ibn Ya'īš. *Šarḥ al-Mufaṣṣal*. 10 vol. Le Caire: 'Idārat al-ṭibā'a al-munīriyya. S.d.
- Mille et une Nuits = 'Alf layla wa-layla. 3 vol. Dār al-hilāl. 1958.
- Radī l-dīn al-'Astarābādī, Šarḥ al-Šāfiya = Muḥammad b. al-Ḥasan Radī l-dīn al-'Astarābādī. Šarḥ Šāfiyat ibn al-Ḥāgib. Éd. par Muḥammad Nūr al-Ḥasan, Muḥammad al-Zafzāf et Muḥammad Muḥyī l-dīn 'Abd al-Ḥamīd, 4 vol. Le Caire. 1358/1939. [Réimp. Beyrouth: Dār al-kutub al-'ilmiyya, 1395/1975].
- Rāzī, *Muḥtār* = Muḥammad b. 'Abī Bakr b. 'Abd al-Qādir al-Rāzī. *Muḥtār al-Ṣiḥāḥ*. Beyrouth: Librairie du Liban, 1987.
- Sībawayhi, *Kitāb* = 'Abū Bišr 'Amr b. 'Utmān b. Qanbar Sībawayhi. *Al-Kitāb*. Éd. par 'Abd al-Salām Muḥammad Hārūn, 5 vol. Le Caire, 1966-1977. [Réimp., Beyrouth: 'Ālam al-kutub, s.d.].

- Tibrīzī = 'Abū Zakariyā b. 'Alī b. Muḥammad b. al-Ḥasan b. Muḥammad b. Mūsā al-Šībānī dit al-Ḥaṭīb al-). *Šarḥ al-Qaṣā'id al-'Ašr*, Éd. par Muḥammad Muḥyī l-dīn 'Abd al-Ḥamīd, Maktabat Muhammad 'Alī Sabīh, Le Caire, 1384/1964.
- Zamaḥšarī, 'Asās = 'Abū l-Qāsim Maḥmūd b. 'Umar al-Zamaḥšarī. 'Asās al-balāġa, Éd. par 'Abd al-Rahīm Mahmūd. Beyrouth: Dār al-ma'rifa. 1399/1979.

Sources secondaires

- Anscombre, Jean-Claude (1979). «Délocutivité benvenistienne, délocutivité généralisée et performativité». *Langue française* 42, p. 69-84.
- Barthélemy, Adrien (1935-1954). Dictionnaire Arabe-Français. Dialectes de Syrie: Alep, Damas, Liban, Jérusalem. Paris: Geuthner.
- Belot, Jean-Baptiste (1896). Dictionnaire al-Faraed arabe-français. Beyrouth: Imprimerie catholique.
- Benveniste, Émile (1958[1966]). «Les verbes délocutifs», dans *Mélanges Spitzer*, p. 57-63 [repris dans *Problèmes de linguistique générale*, t. I, p. 277-285. Paris: Gallimard].
- Belnap R. Kirk & Haeri, Niloofar (1997). Structuralist Studies in Arabic Linguistics Charles A. Ferguson's Papers, 1954-1994, coll. Studies in Semitic Languages and Linguistics XXIV. Leiden: Brill.
- Brockelmann, Carl (1908-13). Grundriss der vergleichenden Grammatik der semitischen Sprachen, t. I et II. Berlin.
- Cantineau, Jean (1950). «Racines et schèmes», dans *Mélanges William Marçais*, p. 119-124. Paris: G.P. Maisonneuve et Larose.
- Cohen, David (avec la collaboration de François Bron et Antoine Lonnet) (1994). *Dictionnaire des racines sémitiques comprenant un fichier comparatif de Jean Cantineau*, fasc. 2 'TN-GLGL. Louvain: Peeters.
- Cornulier, Benoît de (1976). «La notion de dérivation délocutive», Revue de linguistique romane 40, p. 116-144.
- Dozy, Reinhardt. *Supplément aux dictionnaires arabes*, 3e édition. Leiden: Brill et Paris: Maisonneuve et Larose [1re édition, 1881].
- Ducrot, Oswald (1984). Le dire et le dit. Paris: Minuit.
- Fleisch, Henri (1944). Les verbes à allongement vocalique interne en sémitique. (Études de grammaire comparée), thèse pour le doctorat ès lettres présentée à la faculté des Lettres de l'université de Paris. Paris: Institut d'ethnologie.
- Fleisch, Henri (1961 et 1979). Traité de philologie arabe, vol. I, Préliminaires, phonétique, morphologie nominale et vol. II, Pronoms, morphologie verbale, particules. Beyrouth: Imprimerie catholique.
- Ferguson, Charles A. (1967). «Root-echo Responses in Syrian Arabic Politeness Formulas», in Don G. Stuart (ed.) *Linguistics Studies in Memory of Richard Slade Harrell*, p. 37-45. Washington DC: Georgetown University Press [repris dans Belnap et Haeri, 1997, p. 198-211].
- Ferguson, Charles A. (1983). «God-wishes in Syrian Arabic», *Mediterranean Language Review* 1: 65-83 [repris dans Belnap et Haeri, 1997, p. 212-228].

- Fück, Johann (1955[1950]). 'Arabīya. Recherches sur l'histoire de la langue et du style arabe. Paris: Didier [tr. fr. de 'Arabīya, Akademie-Verlag, Berlin, 1950].
- Gaffiot, Félix (1934). Dictionnaire illustré latin-français. Paris: Hachette.
- Joüon, Paul (1930). «Sémantique des verbes statifs de la forme *qatila* (*qatel*) en arabe, hébreu et araméen», *Mélanges de l'université Saint-Joseph*, tome XV, fasc. 1, p. 3-32. Beyrouth: Imprimerie catholique.
- Joüon, Paul (1935). «Remarques sur les 3° et 7° formes verbales fā'al et infa'ala de l'arabe», Mélanges de l'université Saint-Joseph, tome XIX, fasc. 4, p. 99-116. Beyrouth: Imprimerie catholique.
- Kazimirski, A. de Biberstein (1846-1847). Dictionnaire Arabe-Français. Paris: Théophile Barrois.
- Lane E.W (1863-1874). *Maddu l-Kamoos. An Arabic-English Lexicon*, Parts 1-5 et Stanley Lane Poole (1877-1893), Parts 6-8 et Suppl. London.
- Larcher, Pierre (1983). «Dérivation délocutive, grammaire arabe, grammaire arabisante et grammaire de l'arabe» *Arabica* 30, p. 246-266. Leiden: Brill.
- Larcher, Pierre (1985). «Vous avez-dit "délocutif"?», Langages 80, p. 99-124. Paris: Larousse.
- Larcher, Pierre (1994). «Un phénomène de "surdérivation" en arabe classique. À propos de la Xe forme verbale *istaf* 'ala », AnIsl XXVIII, p. 215-230. Le Caire: Ifao.
- Larcher, Pierre (1995). «Où il est montré qu'en arabe classique la racine n'a pas de sens et qu'il n'y a pas de sens à dériver d'elle», *Arabica* 42/3: 291-314. Leiden: Brill.
- Larcher, Pierre (1996a). «Sur la valeur "expositive" de la forme 'af'ala de l'arabe classique », Zeitschrift für arabische Linguistik 31, p. 7-24. Wiesbaden: Harrassowitz.
- Larcher, Pierre (1996 b). «Dérivation lexicale et relation au passif en arabe classique», *Journal asiatique* 284.2, p. 313-338.
- Mez, A. (1906). «Über einige sekundäre Verba im Arabischen», *Orientalische Studien Theodor Nöldeke gewidmet*, t. I, p. 249-54. Giessen.
- Nöldeke, Theodor (1897). Zur Grammatik des klassischen Arabisch, Denkschriften der kaiserlichen Akademie der Wissenchaften, Philosophisch-historische Classe, Band 45. Wien: Carl Gerold's Sohn. Récanati, François (1979). Les énoncés performatifs. Paris: Minuit.
- Reig, Daniel (1983). Dictionnaire as-Sabil Arabe-Français, Français-Arabe. Paris: Larousse.
- Stumme, Heinrich (1896). Grammatik des tunisischen Arabisch. Leipzig.
- Vollers, Karl (1903). «Semitische Mizellen», Zeitschrift für Assyriologie, t. 17, p. 305-332.